larevuedupraticien

314, Bureaux de la Colline,
92213 Saint-Cloud Cedex
Tél. : 01 55 62 68 00 Fax : 01 55 62 68 12
revprat@gmsante.fr
www.larevuedupraticien.fr

DIRECTION DES RÉDACTIONS MÉDICALES
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean Deleuze

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT
Marie-Aude Dupuy

COMITÉ DE LECTURE ET DE RÉDACTION SCIENTIFIQUE
Jean-Noël Fiessinger, Jean-Michel Chabot, Jean-François Cordier, Claude-François Degos, Richard Delarue, Jean Deleuze, Olivier Fain, Bernard Gavid, Laurent Karila, Alexandre Pariente, Alain Tenaillon

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO
Hélène Esvant

RELECTEURS ET CONSEILLERS SCIENTIFIQUES 2013-2014
Y. Agid, J.-C. Barbare, P. Bartolucci, F. Barlesi, P. Bartolucci, J. Belaisch-Allart, P. Bey, D. Choudat, S. Coscas, J.-C. Daubert, X. Deffieux, J.-C. Delchier, J.-R. Delpero, F. Desgrandchamps, F. Doz, M. Ferreri, M. Fix, T. Girard, J.-C. Guilland, C. Hill, K. Hoang-Xuan, L. Iserin, C. Isnard-Bagnis, X. Jouven, M. Lanteri-Minet, D. Lebeaux, J.-L. Mas, E. Masmejean, J.-F. Nicolas, J. Orgiazzi, L. Peyrin-Biroulet, J.-Y. Pierga, P.-F. Plouin, Y. de Prost, C. Robert, J.-A. Sahel, F. Schürhoff, C. Tourette-Turgis, P. Yeni, F. Zinzindohoué.

COMITÉ D'HONNEUR
Dominique Laplane

Secrétariat de la rédaction
Patricia Fabre

RÉDACTION EN CHEF TECHNIQUE
Chantal Trévoux (6806) ctrevoux@gmsante.fr
Directrice artistique
Cécile Formel (6928) cformel@gmsante.fr
Secrétaires de rédaction
Cristina Hoareau, Julie Pauly
Rédacteurs-réviseurs
Virginie Laforest, Jehanne Joly

larevuedupraticien®
est une publication de **GLOBAL MÉDIA SANTÉ SAS**
Principal actionnaire : ATMED SAS
www.globalmediasante.fr

GMS Santé

Capital de 4 289 852 €
Durée de 99 ans à compter du 30.03.99
ISSN : 0035-2640 - Dépôt légal à parution
N° de commission paritaire : 0217 T 81658

IMPRESSION : SIEP, 77590 Bois-le-Roi

DIRECTION GÉNÉRALE-DIRECTION DES PUBLICATIONS
Alain Trébucq (6903) atrebucq@gmsante.fr

CONTRÔLE FINANCIER
Corinne Vandenbroucke (6852)
cvandenbroucke@gmsante.fr

DIRECTION MARKETING
Tatiana de Francqueville (6904)
tdefrancqueville@gmsante.fr
Responsable marketing et communication
Stéphanie Richard (6977) srichard@gmsante.fr
Emplois et carrières
Irène Rakotoharime(6957) irakoto@gmsante.fr
Petites annonces
Patricia Fabre (6971) pfabre@gmsante.fr

MEDICAL EDUCATION
Valériane Cariou (6818) vcariou@gmsante.fr
Chef de publicité
Nadia Belehssen (6808) nbelehssen@gmsante.fr

DIRECTION COMMERCIALE
Séverine Berquin (6913) sberquin@gmsante.fr
Cécile Jallas (6915) cjallas@gmsante.fr
Assistantes
Agnès Chaminand (6962) achaminand@gmsante.fr
Maria Costa (6881) mcosta@gmsante.fr
Chef de publicité Internet
Mélanie Macé (6811) mmace@gmsante.fr

RESPONSABLE DU MARKETING-BUSINESS DÉVELOPPEMENT
Solange Quina (6945) squina@gmsante.fr
Assistante
Brigitte Schifano (6838) bschifano@gmsante.fr

ABONNEMENTS
Abonnement France 1 an : 180 €
CCP Paris 202 A (Global Média Santé SAS)
Tél. : 01 55 62 69 75 ; 01 55 62 69 41
Fax : 01 55 62 69 56 abo@gmsante.fr

La revue adhère à la charte de formation médicale continue par l'écrit du Syndicat de la presse et de l'édition des professions de santé (SPEPS) et en respecte les règles. (Charte disponible sur demande). Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec la direction.

Les liens d'intérêts des membres du Comité de lecture et de rédaction scientifique sont consultables sur www.larevuedupraticien.fr **(Qui sommes-nous ?).**

Jean Deleuze
Rédacteur en chef

Colorado, la bataille perdue de la santé publique ?

Le Colorado vient de légaliser le cannabis et d'en autoriser la commercialisation (une voie empruntée également par l'État de Washington et l'Uruguay). Les télévisions ont montré les longues files d'attente devant les nouveaux magasins dédiés à ce négoce (la vente est interdite aux moins de 21 ans) et la réaction des acteurs économiques satisfaits d'une mesure qui favorise les affaires. Le gouverneur de l'État et le maire de Denver y étaient opposés, mais *vox populi vox Dei*, la légalisation a été approuvée par 55 % des électeurs en novembre 2012. Les partisans, nombreux, d'une libéralisation de ce type partent d'un constat communément admis : dans un contexte de consommation massive, la lutte contre le commerce illégal du cannabis, qui alimente une économie souterraine florissante contrôlée par des groupes criminels, est un échec total. Ainsi, en France, le tiers des 15-64 ans ont déjà consommé du cannabis, tandis que son expérimentation concernait en 2011 42 % des adolescents de 17 ans (7 % en avaient un usage régulier) ![1] On imagine aisément l'intérêt qu'il y aurait à redéployer vers d'autres missions les moyens et les financements considérables mis en œuvre avec aussi peu d'efficacité. La légalisation du cannabis devrait ainsi favoriser sa décriminalisation, mais aussi permettre de mieux contrôler son usage récréatif, tout en favorisant le commerce et en abondant le budget de l'État de nouvelles taxes.

Mais comment y croire ? Qui peut assurer que la grande criminalité va se dessaisir d'une activité aussi lucrative et qu'elle ne va pas infiltrer les futurs réseaux commerciaux, sans compter le risque écologique lié à cette culture ? Ainsi, en Californie, prenant prétexte d'un usage médicinal toléré, les fermes de cannabis, aux mains des cartels mexicains, se multiplient, entraînant une déforestation notable et un épuisement des ressources hydriques du fait des besoins massifs en eau qu'exigent les plantations, alors que la région connaît déjà une sècheresse inédite.[2] Des dégâts, associés à de multiples constructions illégales et à un usage intensif des pesticides, que l'administration n'a pas les moyens réels de combattre ! Par ailleurs, si un usage thérapeutique de certains dérivés du cannabis n'est pas contestable (*v. p. 165*), comment oublier les aspects négatifs d'une consommation chronique chez les adolescents et les jeunes adultes dont les preuves s'accumulent pour dire qu'elle est un facteur d'aggravation de toutes les pathologies psychiatriques et ce d'autant qu'elle a été précoce, durable et qu'il existe des facteurs de vulnérabilité individuelle ?[1, 3] On sait combien l'industrie du tabac cible les jeunes, qui nous prouve que celle du cannabis, à l'instar de son aînée, ne déploiera pas un *lobbying* intense pour contourner les mesures visant à les protéger ? Alors qu'il existe déjà deux drogues légales responsables d'une morbidité et d'une mortalité effrayantes, la voie qu'a choisie le Colorado ne marque-t-elle pas surtout un nouveau et retentissant échec de la santé publique ? •

1. Coscas S. (sous la dir.) Dossier cannabis. Rev Prat 2013;63:1419-40.
2. Mulard C. L'écosystème de la Californie menacé par l'explosion du « cannabis business ». Le Monde du 16 juillet 2013.
3. Benyamina A, Reynaud M. Usage thérapeutique des dérivés du cannabis. Rev Prat 2014;64:165-8.

TOUS DROITS RESERVES - LA REVUE DU PRATICIEN